

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Oiry (Marne)
SAMEDI 8 avril 2017

Nous avons le plaisir de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale ordinaire 2017 de la Société Archéologique Champenoise, qui aura lieu cette année à **Oiry (Marne), le samedi 8 avril 2017, à la salle de la Mairie. (sur le coté de la Mairie)**

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 10 h 30 - 12 h 00** **ASSEMBLEE GENERALE :**
- Rapport moral et financier - Quitus au Bureau sortant
- Renouvellement du 1/3 des membres du C.A.
- Réunion du nouveau C.A. - Election du Bureau
- 12 h 30** Déjeuner en commun, à la « Brasserie de la Mairie », pour ceux qui le désirent,
14, 50 € (hors boissons) à régler sur place.
- A partir de 15 h 00** **CONFERENCES :**
Geertrui Blancquaert (SRA) :L'archéologie préventive entre la plaine crayeuse et la butte de Saran
Arnaud Rémy (Inrap) : Les fouilles de "La Haute Borne" à Chouilly
Denis Bouquin, Nicolas Garmond (Reims Métropole) : Fouille de deux hypogées néolithiques à Chouilly
Hélène Froquet-Uzel, Florie Spies (INRAP): Découverte d'une tranchée palissadée délimitant un habitat de hauteur en plaine, site du pt. chemin à Oiry

Les conférences sont gratuites et ouvertes à tous, invitez vos amis

✂ _____

POUVOIR

Je soussigné(e).....
Donne pouvoir à :.....
Pour tous votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de la S.A.C. du **8 avril 2017**

SIGNATURE

Faire précéder de : Bon pour pouvoir

✂ _____

FICHE INSCRIPTION REPAS

M.....participera **au repas du 8 avril 2017**
Accompagné(e) depersonnes
Dispose deplaces dans son véhicule au départ de.....
Demande.....places dans véhicule au départ de.....

A RENVoyer RAPIDEMENT (si possible par retour du courrier ou par mail : contact@sac.asso.fr)

ORGANISATION DE LA JOURNEE

Le déplacement se fera en voiture individuelle : les personnes disposant d'un véhicule seraient aimables de signaler le nombre de personnes non motorisées qu'elles pourraient emmener avec elles. Pour les problèmes de transport, vous pouvez téléphoner au **06 83 25 44 57**.

Les membres du Conseil d'Administration dont le mandat arrive à expiration cette année sont : **Christophe Laurelut, Odile Lebarbier, Laurence Millot, Lucien Reinert, Jan Vanmoerkerke, Hervé Sueur**

Conformément aux statuts, les candidatures, même celles des administrateurs sortants, qui ne seraient pas annoncées par écrit, deux jours minimum à l'avance, ou qui ne seraient pas présentées en séance au début de l'Assemblée Générale, ne pourront être prises en considération.

Les autres membres du Conseil d'Administration qui désireraient se démettre de leurs charges voudront bien le faire savoir deux jours minimum avant l'Assemblée Générale.

Enfin, nous rappelons que tout membre peut se faire représenter, au moyen d'un pouvoir écrit et nominatif avec faculté de substituer, mais qu'un membre présent ne peut être porteur de plus de quatre pouvoirs.

N'auront le droit de vote à l'Assemblée Générale que les membres à jour de leur cotisation 2016. Le montant de la cotisation 2018 sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

La salle de la Mairie se trouve (2 rue Jules Ferry), elle se trouve sur le coté gauche de la Mairie (rue Appert/Raulin), il y a des places de parking sur le coté.